

**FORUM** : Conseil économique et social

**QUESTION** : Quelle proposition face aux défis que représente l'IA pour le monde du travail ?

**SOU MIS PAR** : Cuba

L'Assemblée Générale,

*Remerciant* l'ensemble des pays ayant pu avoir une réflexion quant aux défis et opportunités associés à l'Intelligence Artificielle (IA) lors de la précédente résolution du Conseil Economique et Social du 11 mars 2024 et nos acteurs les plus dévoués comme Philippe Aghion qui encourage dans son rapport à la France l'importance de développer des stratégies nationales solides en matière d'IA,

*Tenant* compte de l'enjeu sérieux que constitue l'Intelligence Artificielle pour l'économie mondiale prévoyant la somme de 15,7 trillions de dollars qui y seraient injectés grâce à son développement d'ici 2030 dont 6,6 millions uniquement issus d'une augmentation de la productivité,

*Reconnaissant* l'impact profond sur le monde professionnel et l'évolution rapide que l'IA continue de susciter, en révélant des enjeux complexes sur le plan social et économique notamment en participant à l'excavation du fossé entre les plus et les moins qualifiés montrant ainsi des inégalités existantes face au progrès technique,

*Notant* que l'IA soulève des problèmes éthiques dans le monde professionnel mettant à l'oeuvre des outils de surveillance accrue, capables de collecter des

données sur le comportement, l'activité et la productivité des employés ce qui génère des discriminations basées sur des données biaisées,

*Soulignant* l'enjeu stratégique de l'émergence de l'IA dans le monde professionnel allant de pair avec des risques de fuite de données ou de piraterie mettant en danger la cybersécurité et pouvant engendrer des conséquences économiques graves,

*Considérant* que l'intelligence artificielle (IA), capable d'imiter des capacités humaines telles qu'apprendre ou prendre des décisions, transforme profondément les processus de production en créant des postes de travail robotisés et automatisés laissant vacant certains postes favorisant le chômage structurel dans le monde,

*Reconnaissant* que des technologies telles que les robots industriels ou les outils comme les algorithmes de recrutement apportent des risques significatifs telle que l'intensification de la concurrence qui touche de manière négative les petites et moyennes entreprises en difficulté d'adaptation rapide aux nouvelles technologies alors que leurs grands concurrents intègrent l'IA de manière efficace dans leurs procédés de production,

*Prépondérant* alors la nécessité d'anticiper ces transformations pour garantir un avenir professionnel inclusif et équitable à tous,

1. *Encourage* les gouvernements et les entreprises à investir dans des formations et reconversions professionnelles pour permettre aux travailleurs de s'adapter aux nouvelles technologies, de développer des compétences pertinentes (programmation, analyse de données, compréhension des systèmes d'IA), et de s'adapter à la nouvelle réalité professionnelle afin de combler le fossé permanent des forts et peu qualifiés en restant compétitifs ; allant de pair, il est indispensable d'intégrer des cours sur l'IA dans les programmes scolaires afin de préparer les générations futures aux métiers de demain ;

2. *Exige* des réglementations renforcées pour protéger les droits des travailleurs et appelle le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) en Europe à garantir que les données soient anonymisées, ne soient pas utilisées abusivement et qu'elles soient limitées à des objectifs clairement définis pour garantir la transparence et garantir une relation de confiance avec les employés ;

3. *Demande* instamment la mise en oeuvre de mesures de cybersécurité renforcées auprès des entreprises externalisant des outils de traitement de données ou d'IA, celles-ci doivent s'assurer que ses prestataires respectent des normes strictes de sécurité afin d'éviter des failles de sécurité potentielles ;

4. *Note* également la mise en place d'études et d'analyses régulières dans une optique d'évaluer les impacts de l'IA dans le monde professionnel, pour faciliter l'identification des secteurs et des professions les plus touchés par les changements liés à l'émergence de l'IA et en résorber les effets de la manière la plus efficace et rapide possible ;

5. *Appelle* au maintien d'innovations responsables qui prennent en considération les enjeux sociaux et environnementaux dans le développement de nouvelles technologies éco-responsables mais aussi relatives au respect de l'humain qui doit rester au centre du processus décisionnel en préservant les métiers où la créativité, l'empathie et le jugement sont des qualités essentielles et irremplaçables ;

6. *Lance* un appel aux pays du monde afin qu'ils collaborent afin de développer des standards internationaux quant à l'IA et son impact sur le monde du travail afin de favoriser la compréhension collective des enjeux de l'IA et d'affronter les défis que soulève l'émergence de l'IA mais aussi de savoir en saisir les opportunités.